

Le Commissaire principal de Flyball a pour fonction l'arbitrage et le jugement des courses lors des tournois de Flyball de la SCC.

Cette formation est ouverte à tous licenciés CNEAC de l'année en cours remplissant les conditions de candidature ci-après:

Conditions : Le candidat doit avoir :

- au moins 18 ans
- participé à des tournois depuis 3 ans minimum (**Pour l'année 2021**, en raison de la situation sanitaire, et des difficultés de réalisation de tournois, à titre exceptionnel, l'ancienneté demandée sera examinée au cas par cas.)
- connaître parfaitement le règlement en vigueur.
- Justifier de sa présence dans les manifestations SCC ou autres - rôle dans l'équipe, aide lors des manifestations, à préciser dans la lettre de motivation

Le dossier de candidature est à envoyer par mail au Groupe de Travail Flyball.

Le candidat sera avisé par courriel de l'avis du GT Flyball. Si la candidature est retenue, il sera invité à se présenter à un stage de formation d'un week-end, suite auquel il devra effectuer au moins 1 jugement parallèle avant sa nomination par la CNEAC à la fonction de Commissaire Principal.

Durée : un week-end formation

Nb maximum de stagiaires : 12 personnes

Intervenants : 1 formateur CPF CNEAC

Contenu et programme du weekend:

1er jour:

- Présentation du support
- Généralités
- règlement
- QCM
- Scénarii

2eme jour:

- suite des scénarii
- Mise en place d'un „pseudo tournoi“
- Prise en main et gestion d'une course
- évaluations